

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PRODUIT : Société Générale Assurances Vie - Gestion Pilotée Profil Prudent

INITIATEUR : SOGECAP - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 346 272 126 €. Entreprise régie par le Code des assurances – 086 380 730 RCS Nanterre - Siège social : Tour D2 - 17 bis place des reflets - 92919 Paris La Défense Cedex. SOGECAP est une entité du groupe Société Générale.

Site web : www.assurances.societegenerale.com/fr/Sogecap - Pour plus d'informations : 09 69 362 362

AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 12 août 2026

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : La Gestion Pilotée est un mode de gestion où vous déléguez votre faculté d'arbitrage à SOGECAP.

DURÉE : Le support n'a pas de date de maturité mais comporte une durée de détention recommandée.

OBJECTIFS : Le profil Prudent se caractérise par une exposition privilégiée aux produits de taux, pouvant générer sur un horizon d'investissement recommandé de 1 an minimum des revenus réguliers, tout en pouvant s'exposer de manière modérée à des classes d'actifs plus risquées de type actions. Ainsi, l'allocation ne peut pas aller au-delà de 40% en OPC actions et 50% en OPC obligations. L'actif en euros représentera minimum 50% de l'allocation lors de chaque investissement et arbitrage de réallocation, dans les conditions prévues par la réglementation.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS : L'investisseur pour ce produit est la personne physique qui est en mesure d'investir un minimum de 500 euros, à un horizon de placement à court, moyen ou long terme. Vous privilégiez une prise de risque plus ou moins élevée selon le choix de profil réalisé.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



← RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ →

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part à vous payer.

- Période de détention recommandée : 1 ans.
- Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.
- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.
- Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer soit affectée.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 1 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Investissement de 10 000 EUR		1 an	1 ans (période de détention recommandée)
SCENARIOS			
SCÉNARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 EUR	8 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,21%	-16,21%
SCÉNARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 200 EUR	9 200 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,04%	-8,04%
SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 300 EUR	10 300 EUR
	Rendement annuel moyen	2,97%	2,97%
SCÉNARIO FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 240 EUR	11 240 EUR
	Rendement annuel moyen	12,38%	12,38%

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGECAP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de l'assureur, vous pouvez subir une perte financière.

En cas de défaut (faillite) de l'assureur, vous êtes garanti par un fonds de garantie à hauteur d'un montant maximum de 70 000 EUR tous produits confondus détenus chez SOGECAP.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS DU CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

COÛTS AU FIL DU TEMPS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- si 10 000 EUR investis.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Investissement de 10 000 EUR		
SCÉNARIOS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1 ans
Coûts totaux (Euros)	148,98 EUR	154,91 EUR
Incidence des coûts annuels*	1,49 %	1,55 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.52% avant déduction des coûts et de 2.97% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE		Si vous sortez après 1 ans
COÛTS D'ENTRÉE	0,98 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,98%
COÛTS DE SORTIE	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0,00%
COÛTS RECURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE		
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	0,41 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
COÛTS DE TRANSACTION	0,10 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%
COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS		
COMMISSIONS LIÉES AUX RESULTATS ET COMMISSIONS D'INTÉRESSEMENT	Les commissions de surperformance liées au résultat de ce produit sont égales à 0,03 %.	0,00%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est construit pour un investissement minimum à court, moyen ou long terme.

Période de détention recommandée : 1 ans.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Avant d'adresser toute réclamation concernant votre produit à SOGECAP contactez votre conseiller :

- SOGECAP "Service Relation Client", 42 boulevard Alexandre Martin, 45057 Orléans Cedex 1
- www.assurances.societegenerale.com/fr/reclamation

Si votre désaccord persistait après la réponse donnée par SOGECAP, vous pourriez demander l'avis de la Médiation de l'Assurance par voie postale ou par saisine du formulaire en ligne sur son site internet, dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance, TSA 50 110 - 75 441 PARIS CEDEX 09, site internet : <http://www.mediation-assurance.org>.

La « charte de la médiation » de l'Association Française de l'Assurance (AFA) est disponible sur son site internet.

Nous accuserons réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 2 mois à compter de l'envoi de votre demande.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations complémentaires telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou le cas échéant par votre courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.